

10 Priorités

pour Paris - Vallée de la Marne

PROJET DE TERRITOIRE 2020-2030

Accueillir les **Jeux Olympiques de Paris 2024** :
un défi et une
grande opportunité



Faire de Paris - Vallée de la Marne
un territoire exemplaire de la **transition
écologique** et de la lutte contre
le changement climatique



Prioriser les **nouvelles mobilités**
et améliorer le maillage du
territoire



Réussir
ensemble

Une grande ambition pour le sport : soutien
au haut niveau et ouverture
d'un **centre aquatique intercommunal**
à la cité Descartes



Conjuguer
développement
urbain, mixité sociale
et **qualité de vie**

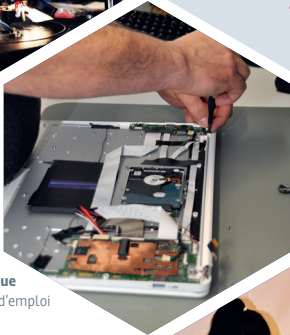


Culture :

évoluer et s'adapter aux
nouveaux usages, aux
nouvelles pratiques
et aux nouvelles
technologies



Participer à la **valorisation
de la Cité Descartes** pôle
d'innovation et d'excellence
de la ville durable



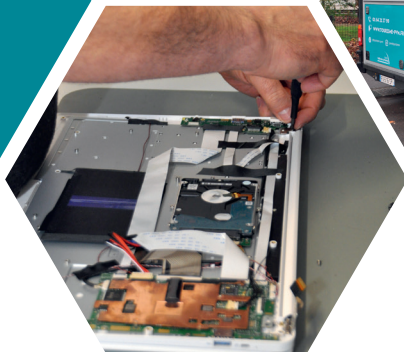
Un **dynamisme
économique**

qui doit être créateur d'emploi

Améliorer significativement l'offre de soins

en accompagnant les villes et les professionnels
de santé dans leurs projets







Construire l'Agglo de demain

Le projet de territoire est un document qui fixe les priorités de l'Agglomération pour les 10 prochaines années. Stratégique et ambitieux, il a pour objectif principal de développer Paris - Vallée de la Marne au travers de 10 priorités.

Résolument tourné vers l'avenir, le projet de territoire définit le cap de l'action intercommunale pour répondre au plus près aux besoins de ses habitants, développer l'aménagement du territoire et préserver la qualité de vie.

Élaboré en concertation étroite avec les 12 communes membres, et adopté par les élus du conseil communautaire le 25 mars 2021, le projet de territoire place les habitants et les forces vives de Paris - Vallée de la Marne au cœur de son engagement.

Pour façonner l'Agglomération de demain, des projets vont émerger dans diverses thématiques allant de l'écologie aux transports, en passant par l'économie, l'aménagement, la culture, le sport ou encore la santé...

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Faire de Paris - Vallée de la Marne un territoire exemplaire de la transition écologique et de la lutte contre le changement climatique

La transition écologique consiste à modifier les comportements humains pour préserver la planète. Pour accompagner ces changements, Paris - Vallée de la Marne met en place plusieurs actions.

Fort de la mobilisation de ses acteurs, le **Plan Climat air énergie territorial (PCAET)** luttera contre le réchauffement climatique.

Le Plan alimentaire territorial (PAT) facilitera l'accès à une alimentation de qualité produite localement.

Le Service unique de la rénovation énergétique (SURE) accompagne les particuliers et les copropriétés dans leurs projets de **rénovation thermique des logements et des bâtiments**.

L'**entretien des espaces verts** doit être de qualité optimum et le périmètre de la **Réserve Naturelle Régionale** devra être étendu.

Soucieuse de préserver et d'améliorer le cadre de vie des habitants, l'Agglomération place la préservation de l'environnement et le développement durable au cœur de son action.



Prioriser les nouvelles mobilités et améliorer le maillage du territoire

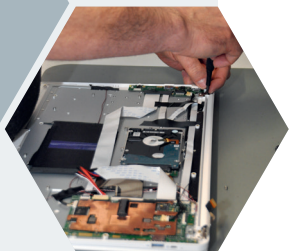
Paris - Vallée de la Marne bénéficie d'un réseau de transport dense et performant. Pour s'adapter aux nouveaux modes de déplacement (vélo, Grand Paris Express, etc.), les infrastructures, connexions et dessertes seront repensées.

Élaborer une **stratégie cyclable à l'échelle des douze communes** permettra d'étoffer le réseau de liaisons douces en améliorant les interconnexions et en créant de nouvelles voies cyclables (Nord-Sud, Est-Ouest, reliant les pôles gares, les équipements communautaires, les collèges et lycées).

Enrichir l'offre de transports sur le territoire passe également par la réalisation d'un **plan de déplacement interentreprises**, l'évolution du **service de transport à la demande** et par l'amélioration de la desserte des différents pôles d'activité (notamment la Cité Descartes à Champs-sur-Marne) depuis les 12 villes.

Pour faire de l'arrivée du **Grand Paris Express** un avantage pour les habitants, la desserte et le stationnement autour des gares devront être facilités.

En faisant des mobilités douces l'avenir de son territoire et en améliorant le maillage des transports publics, l'Agglomération entend anticiper les besoins de déplacements de ses habitants.



Un dynamisme économique qui doit être créateur d'emploi

Avec 15 720 établissements, 78 000 emplois et 29 parcs d'activité dont 14 gérés par l'Agglomération, Paris - Vallée de la Marne poursuit sa politique volontariste en faveur des entreprises et du développement économique.

Un suivi personnalisé, des mises en relation, des animations et un accompagnement dans leurs recrutements permettront de **fidéliser les entreprises du territoire**.

L'installation de nouvelles entreprises sera encouragée avec la **création de nouvelles zones d'activité** et la requalification de celles existantes.

Les projets de « **tiers lieux** » ou **lieux hybrides** (mêlant espaces de création, d'animation, de fabrication ou d'innovation) seront soutenus par l'Agglomération.

Les **demandeurs d'emploi locaux** seront mieux accompagnés avec une orientation vers des dispositifs adaptés à leur recherche et par l'encouragement à **l'entreprenariat**.

En développant ses services, la **Maison intercommunale de l'insertion et de l'emploi** deviendra une porte d'entrée des dispositifs d'insertion.

L'**Économie sociale et solidaire** sera favorisée afin d'encourager l'innovation sociale et environnementale, l'émergence de nouveaux services à destination des entreprises et des habitants autour de valeurs environnementales durables.

L'Agglomération restera présente aux côtés de ses forces vives que sont les entrepreneurs, porteurs de projets ou demandeurs d'emploi.



Renforcer l'attractivité de la Cité Descartes, pôle d'innovation et d'excellence de la ville durable

Avec ses 18 000 étudiants, 350 entreprises, près de 2 000 enseignants-chercheurs et l'Université Gustave Eiffel, la Cité Descartes à Champs-sur-Marne est un site dynamique et innovant.

Tout en consolidant son ancrage sur le territoire et au-delà, la Cité Descartes est appelée à **poursuivre son développement**. L'ouverture de la gare du **Grand Paris Express** de Noisy-Champs en 2025 sera un atout pour son rayonnement et sa desserte.

Le **soutien aux projets de recherche et les innovations**, notamment en matière de ville durable et d'Économie sociale et solidaire, doit favoriser la croissance, l'implantation et les capacités de production des entreprises.

La **coopération entre les entreprises, la recherche et le monde académique** sera encouragée avec notamment la Maison de l'entreprise innovante (MEI), structure dédiée à l'entrepreneuriat.

Pour valoriser l'**offre de formation et de recherche** proposée sur le territoire, une stratégie partagée sera élaborée avec l'Université Gustave-Eiffel.

Renforcer les liens entre l'Agglomération, la Cité Descartes et les acteurs locaux fera rayonner ce pôle d'excellence qui fait référence dans le domaine de la ville durable.



Accueillir les Jeux Olympiques de Paris 2024 : un défi et une grande opportunité

Paris - Vallée de la Marne sera l'hôte des JOP Paris 2024. Le stade nautique à Vaires-sur-Marne accueillera les épreuves olympiques et paralympiques d'aviron et de canoë-kayak. Labellisée Terre de Jeux, l'Agglo compte deux équipements (le Nautil, à Pontault-Combault, et le futur Centre aquatique intercommunal, à Champs-sur-Marne) et quatre équipements municipaux (à Chelles et Pontault-Combault) sélectionnés comme Centres de préparation aux Jeux.

L'Agglomération prépare l'**accueil de délégations étrangères** avec la mise en place d'une offre attractive valorisant les atouts de son territoire.

Les Jeux seront une formidable dynamique pour impulser le **développement de la pratique sportive** sur le territoire et **fédérer les habitants** autour du plus prestigieux événement sportif planétaire.

L'accueil des épreuves olympiques sera enfin un puissant accélérateur de développement économique, d'innovation environnementale et **des transports et des liaisons douces**.

Avec pour ambition de devenir un véritable territoire olympique, Paris - Vallée de la Marne prépare, dès aujourd'hui, l'héritage des JO Paris 2024.



Conjuguer développement urbain, mixité sociale et qualité de vie

Dans le cadre de sa compétence « aménagement de l'espace », Paris - Vallée de la Marne doit s'attacher à la cohérence territoriale des projets d'aménagement. La nécessaire construction de logements doit être conciliée avec la préservation du cadre de vie des habitants.

Pour accroître son offre de logements, tout en veillant à la mixité sociale et à la qualité de vie, le **développement urbain sera maîtrisé**.

Certains quartiers, plus en difficulté, sont considérés comme prioritaires à soutenir. C'est pourquoi l'Agglomération coordonne les **projets urbains et sociaux ambitieux** de l'Arche Guédon à Torcy et des Deux Parcs / Luzard à Noisiel – Champs-sur-Marne.

L'Agglomération poursuit ses **interventions auprès des copropriétés**, en amont de leurs difficultés, par des actions de prévention et d'accompagnement.

Conjuguer logements, développement économique, services aux habitants, espaces végétalisés, tourisme et nouvelles habitations : tel est l'objectif de Paris - Vallée de la Marne.



Évoluer et s'adapter aux nouveaux usages, aux nouvelles pratiques et aux nouvelles technologies

Avec 14 médiathèques, 9 conservatoires, la scène intercommunale Les Passerelles, Paris - Vallée de la Marne propose une offre culturelle riche et diversifiée.

Pour aboutir à une **labellisation du réseau des conservatoires**, le projet d'établissement conjuguera diversification de l'offre et recherche de l'excellence.

Soucieuse d'attirer un public toujours plus large, l'Agglo travaille à inventer les **médiathèques de demain**, par le biais d'une grande concertation. L'objectif est d'inscrire durablement ces équipements dans le quotidien des habitants.

Elle s'engage aussi à **renforcer les partenariats** entre les communes et les acteurs culturels, à affirmer l'ancrage territorial de la Ferme du Buisson, scène nationale, et à mieux valoriser la **richesse de son offre culturelle** auprès des habitants.

Fruit d'une volonté politique forte, Paris - Vallée de la Marne est un véritable territoire de culture qui mérite d'être connu et reconnu.



Une grande ambition pour le sport : soutien au haut niveau et ouverture d'un centre aquatique intercommunal à la Cité Descartes

En lien avec l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques, le sport participe pleinement de l'identité de Paris - Vallée de la Marne.

Avec ses quatre piscines et son complexe sportif Le Nautil, auquel viendra s'ajouter, en 2022, le **Centre aquatique intercommunal** à Champs-sur-Marne, Paris - Vallée de la Marne propose une importante **offre de baignade et d'apprentissage de la natation**. Après l'harmonisation des tarifs, suivra celle des horaires d'ouverture.

Dotée de la compétence **sport de haut niveau**, l'Agglo entend accroître son soutien aux sportifs individuels et aux équipes, évoluant au plus haut niveau. Ce dispositif a vocation à être élargi notamment par une politique d'événementiel sportif renforcée.

Le succès d'**Oxy'trail** en est un parfait exemple. Sa course Oxy'23 km, labellisée par la Fédération Française d'Athlétisme, s'est imposée comme l'un des plus importants trails de la région.

Pour accueillir davantage de rencontres sportives de haut niveau, des études seront engagées pour la construction d'une **salle de type Arena**.

Tous ces projets traduisent l'ambition forte de l'Agglomération en faveur de la pratique et des rencontres sportives sur son territoire.



Améliorer significativement l'offre de soins en accompagnant les villes et les professionnels de santé dans leurs projets

Face à la baisse de l'offre de soins, et son impact sur la qualité de vie des habitants, Paris - Vallée de la Marne place la santé au cœur de ses priorités.

Pour favoriser l'**installation des professionnels de santé**, l'Agglo doit devenir l'interlocuteur privilégié des acteurs de la santé et promouvoir les atouts de son territoire.

Pour créer des conditions d'exercice attractives, Paris - Vallée de la Marne a signé un Contrat local de santé (CLS) avec ses partenaires, en 2019. Il permettra d'intensifier la politique de **soutien à l'offre de soins**, en favorisant le développement de structures pluriprofessionnelles et l'émergence de **communautés professionnelles territoriales de santé** (CPTS).

Le centre médico-sportif poursuivra sa montée en puissance pour postuler à l'appel à projet **maison sport-santé**.

L'Agglomération entend améliorer l'offre de soins en soutenant les acteurs de la santé sur son territoire.



Réussir ensemble

Pour rayonner, l'Agglomération souhaite développer son attractivité économique, touristique et résidentielle.

L'Office de Tourisme doit **valoriser le potentiel touristique** et les atouts du territoire.

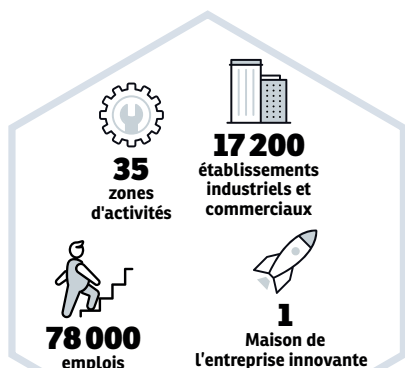
Pour être au plus près des préoccupations de ses habitants et acteurs locaux, un **réseau d'ambassadeurs** de Paris - Vallée de la Marne sera créé dans les milieux économiques, universitaires et associatifs.

Le rôle du **conseil de développement** – qui réunit des citoyens représentatifs de la diversité du territoire – sera réaffirmé.

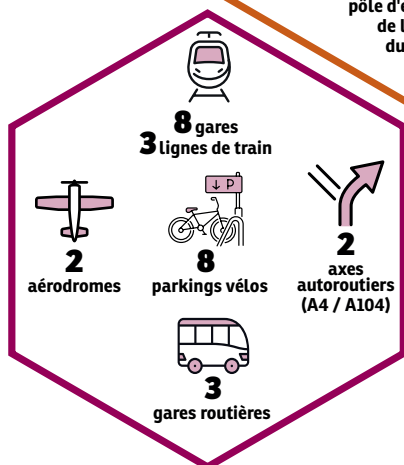
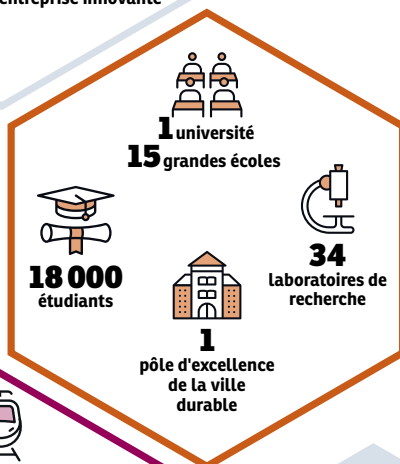
Au service des douze communes qui la composent, Paris - Vallée de la Marne veillera à un **dialogue permanent** avec les villes.

Chaque habitant doit être fier de vivre, de travailler ou de se divertir à Paris - Vallée de la Marne.

La Communauté d'agglomération



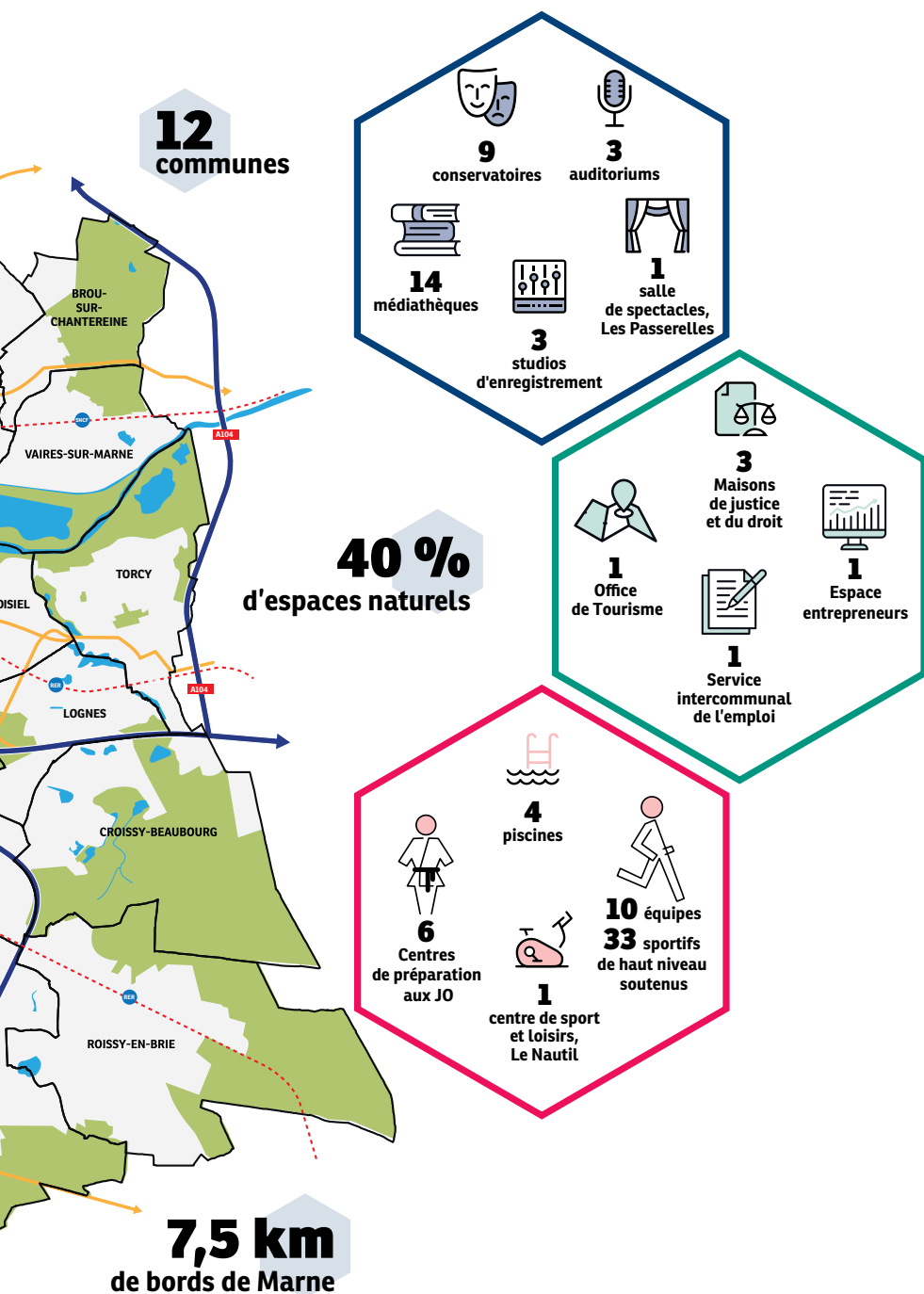
227 943
habitants



96 km²
de superficie



Paris - Vallée de la Marne, c'est





Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne
5, cours de l'Arche Guédon à Torcy
Tél. : 01 60 37 24 24 • contact@agglo-pvm.fr • www.agglo-pvm.fr